MAÎTRISE D'ŒUVRE D'UN CHANTIER EN PRÉSENCE D'AMIANTE

QUALITÉ D'USAGE

FORMATION MAÎTRISE D'ŒUVRE D'UN CHANTIER EN PRÉSENCE D'AMIANTE

APPRÉHENDER LES OPÉRATIONS EN PRÉSENCE D'AMIANTE.

RÉFÉRENCE : AR01012 ★★★★☆ 4.5/5 **VERSION 1 (MÀJ : 18.04.2025)**

1. Définition des besoins
2. Évaluation des connaissances
3. Formation
4. Test et validation des acquis

À la recherche d'une formation Maîtrise d'œuvre d'un chantier en présence d'amiante pour booster vos compétences ?

STAGEUP met à votre disposition toute son expertise technique et pédagogique qui vous permettra d'atteindre vos objectifs.
Que vous soyez une entreprise ou un institutionnel, la formation **Maîtrise d'œuvre d'un chantier en présence d'amiante** est assurée par nos formateurs sélectionnés pour leurs compétences reconnues (certification....) et leurs qualités relationnelles.
Quelque soit le niveau des stagiaires, un suivi pédagogique est assuré avant, pendant et après la formation, de manière à constater les acquis et ainsi permettre une mise en œuvre rapide dans un contexte professionnel.
Vous souhaitez organiser votre formation **Maîtrise d'œuvre d'un chantier en présence d'amiante** facilement et de manière personnalisée ? Optez pour une solution en intra, ou participez à une de nos sessions collectives (inter), dans la limite des places disponibles.
Participez à la formation **Maîtrise d'œuvre d'un chantier en présence d'amiante** à Paris, Lille, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Nantes, Montpellier, Rennes, Grenoble, Angers, Clermont-Ferrand, Nancy.

Public

Maîtres d'œuvres, architectes, AMO, BET amiante, Maîtres d'ouvrage

Prérequis

Avoir de bonnes connaissances en architecture et construction.

Objectifs du stage

La formation **MAITRISE D'ŒUVRE D'UN CHANTIER EN PRESENCE D'AMIANTE** a pour objectifs de :

- Préparer la maîtrise d'œuvre à intervenir sur des opérations en présence d'amiante nécessitant l'intervention des entreprises en SS3 / SS4.

Durée

3 jours

Pédagogie

METHODE PEDAGOGIQUE :
Formation dispensée par un formateur spécialisé liés à l'amiante.
Analyse de cas concrets et d'exposés.

Méthode pédagogique participative.
Divers supports de cours.

METHODE D'EVALUATION :
Test de niveau (QCM) effectué en début et en fin de formation de manière à mesurer la progression de l'apprenant et de valider ses acquis.

SOURCE :
Attestation de formation.
Formation théorique et pratique.

Parler à un conseiller formation

01.47.23.79.72

CONTENU DU PROGRAMME

L'amiante est un matériau dangereux qui nécessite une gestion spécifique pour assurer la sécurité des travailleurs et du public.
Cette formation vise à vous fournir les connaissances et les compétences nécessaires pour superviser efficacement les chantiers où l'amiante est présent.

La formation MAITRISE D'ŒUVRE D'UN CHANTIER EN PRESENCE D'AMIANTE vous permettra de maîtriser et d'appliquer les objectifs à savoir :

- Comprendre les risques pour la santé liés à l'amiante.
- Connaître les réglementations en vigueur concernant l'amiante.
- Savoir conseiller le maître d'ouvrage tout au long de l'opération..

PROGRAMME DE FORMATION

I. COMPRÉHENSION DU RISQUE AMIANTE ET DISPOSITIONS DE SÉCURITÉ

- Connaître le Risque Amiante

Sensibilisation aux pathologies liées à l'exposition et à leurs conséquences et formé aux dispositions de sécurité et de prévention associées à l'article R4412-87 du Code du travail.

- Identification des Matériaux Contenant de l'Amiante
- Repérage des Matériaux Contenant de l'Amiante

Techniques de repérage et validation des rapports de diagnostic en lien avec les travaux prévus.

- Classification des Interventions

Comprendre comment classer une intervention en sous-section 3 ou en sous-section 4 conformément à la réglementation.

II. RÔLE, OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS DES INTERVENANTS

- Responsabilités des Différents Intervenants

Clarification des rôles et des obligations des acteurs impliqués

- Adaptation des Travaux TCE à la Présence d'Amiante
- Coordination des Entreprises
- Préparation au Risque Amiante
- Mesures de Prévention Amiante
- Gestion d'un Lot Traditionnel avec Problématique Amiante (Sous-section 4)

III. CRÉATION ET GESTION DE L'INTERVENTION DE DÉSAMIANTAGE

- Création d'un Lot « Désamiantage »

Rédaction des pièces du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) et conception du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

- Consultation des Entreprises Qualifiées

IV. ANALYSE ET PILOTAGE DE L'OPÉRATION

- Analyse Technique et Financière des Offres
- Examen du Mode Opératoire

Analyse du Plan de retrait ou de confinement de l'amiante pour assurer la sécurité sur le chantier.

- Conseil au Maître d'Ouvrage
- Pilotage et Contrôle de l'Exécution du Chantier

Techniques de gestion pour le suivi des travaux de désamiantage ou des opérations sous-section 4.

- Maîtrise de la Métrologie du Chantier
- Réception des Travaux

Application de la norme NFX 46.021 pour la validation des travaux réalisés.

V. GESTION DES SINISTRES ET OBLIGATIONS POST-CHANTIER

- Identification des Sinistres Liés au Risque Amiante
- Obligations du Maître d'Ouvrage Après un Chantier Amiante
- Où Peut-on Trouver de l'Amiante Lors d'un Chantier ?
- Comprendre le Repérage Réalisé par le Diagnostiqueur
- Différences entre Sous-section 3 et Sous-section 4
- Exercice Pratique

FIN DE FORMATION

- Conclusions.
- Test de niveau et correction.

- Évaluation qualitative.
- Validation des acquis.
- Remise de l'attestation de formation.
- Remise d'un support de cours et documents annexes.

Votre formateur Maîtrise d'œuvre d'un chantier en présence d'amiante

Des experts à votre service

Fort d'une expérience opérationnelle en projet, votre formateur a été sélectionné par nos services pédagogiques tant pour son expertise que pour ses qualités pédagogiques et sa volonté de transmettre son savoir-faire.

Comment financer la formation Maîtrise d'œuvre d'un chantier en présence d'amiante ?

OPCO, POLE EMPLOI, CPF...

En tant qu'organisme de formation s'adressant principalement aux professionnels, nous vous conseillons et nous vous accompagnons dans vos démarches pour la prise en charge en tout ou partie de votre formation .

Nos principaux partenaires sont les OPCO tels que par exemple :

- opco.ep pour les salariés d'agences d'architecture.
- atlas pour les bureaux d'études et économistes de la construction.
- fif.pl pour les dirigeants non salariés en profession libérale.
- afdas pour les salariés d'agences de communication, spectacle, production...

Un chiffrage ainsi que les possibilités de financements selon votre opco vous seront adressés par un de nos conseillers en formation.

Formation Maîtrise d'œuvre d'un chantier en présence d'amiante dans vos locaux ou en ligne

Quel format choisir ?

Ces deux formats de formation offrent chacun leurs intérêts pratiques. Chaque participant ayant ses préférences et ses contraintes en matière d'organisation, nous vous garantissons une formation réussie que ce soit en présentiel ou en distanciel.

Ils nous ont fait confiance pour leur formation :

Voir un échantillon de quelques clients

Nos formations sont réalisables partout en France, à domicile ou sur le lieu de travail.

Formation Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nice, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Strasbourg...

Prise en charge par votre OPCO (Atlas, Opco EP, AKto, Afdas, FIF PL...)

Les avantages du présentiel :

Déplacement dans vos locaux et partout en France.
La formation peut soit se dérouler dans une pièce dédidée soit dans la pièce principale de votre entreprise si sa configuration le permet.

- meilleure relationnel avec le formateur.
- meilleure assiduité.
- temps de formation concentré sur une période donnée.
- possibilité de former plusieurs personnes simultanément et de manière plus efficace.

Le présentiel permet également plus de proximité avec le formateur et par conséquent un meilleur relationnel. Les échanges entre les participants sont aussi plus réguliers et plus décontractés.

Les avantages du distanciel :

Il est important d'être équipé du matériel nécessaire à savoir : poste informatique équipé, connexion internet fibre, webcam, micro et casque audio.
Un lien de réunion type Zoom ou Teams sera fourni aux stagiaires directement par le formateur.

- possibilité d'espacer les séances.
- nombre de participants plus limité.
- réduction des frais de déplacement.

Le distanciel permet aussi de participer depuis n'importe quel endroit, favorisant ainsi une meilleure gestion du temps et des contraintes personnelles. Les interactions peuvent se faire à travers divers outils collaboratifs, rendant les échanges dynamiques et interactifs.

Centre de formation STAGE'UP
Siège social : 23 rue Antigna 45000 ORLEANS
Siège commercial : 14 rue d'Amsterdam 750009 PARIS
Siret : 488 346 610 000 30 APE : 8559A N°Existence : 24 45 02361 45
email : contact@stageup.fr
01 47 23 79 72

formation dispensée
PARTOUT EN FRANCE

formation éligible
PLAN DE FORMATION